

92, rue de la République 97400 Saint-Denis Tél : 0262 21 35 06 contact@maisondelarchitecture.re

Bulletin d'adhésion 2024 Soutenez la maison de l'architecture de La Réunion!

Association à but non lucratif, la maison de l'architecture de La Réunion mène des actions de sensibilisation dont l'objectif de promouvoir et diffuser la culture architecturale auprès de tous les publics.

Nom et prénom :	
Profession:	
Structure:	
Adresse postale :	
Téléphone : E-mail :	
E-IIIuit :	
Tarifs annuels des cotisations 2024	
Etudiant / demandeur d'emploi / senior	5€
Individuel grand public / profession libérale	35 €
ou petite structure	
Membre bienfaiteur / entreprise liée à	à partir de 100 €
l'architecture, à l'urbanisme, au paysage, au	
BTP, au BET, à la promotion immobilière etc.	
(Exerçant avec des salariés)	
Je soussigné(e)souhaite adhérer à la maison de l'architecture d Adhère pour la première fois Renouvelle son adhésion	
et	
une cotisation de 5€. □ Déclare adhérer pour l'année 2024 en tan adresse une cotisation de 35 €.	ne étudiant, demandeur d'emploi ou senior et adresse nt qu'individuel grand public ou petite structure et ne membre bienfaiteur ou comme professionnel e cotisation de€.
souhaite m'inscrire à la newsletter de la maisor actualités.	n de l'architecture de La Réunion pour suivre ses
□ Oui □ Non	

Règlement par :	
 Chèque à l'ordre de : « La maison de l'architecture de La Réunion » Virement, IBAN : Paiement via Helloasso 	
La cotisation est à retourner soit par chèque à l'ordre de la maison de l'architecture de la Réunion, soit par virement bancaire (voir IBAN ci-dessus), ou par paiement en ligne sur le site « helloasso » à l'adresse suivante : https://www.helloasso.com/associations/maison-de-l-architecture-de-la-reunion-annee-2024	
Pour obtenir un reçu, merci de nous indiquer une adresse électronique : un reçu de votre règlement vous sera envoyé en retour.	
Nous vous remercions pour votre adhésion et votre soutien. Nous vous souhaitons la bienvenue à la maison de l'architecture de la Réunion.	
Date: Signature:	
*Ces informations sont traitées dans le respect du RGPD. La Maison de l'architecture de la Réunion s'engage à ne transmettre aucune donnée d'ordre privé à des tiers et à ne pas faire d'usage commercial des informations recueillies. Les données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et si vous le souhaitez (c'est-à-dire si vous avez coché la case l'acceptant), recevoir notre newsletter ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.	
Récépissé	
Paiement par chèque / virement : relatif à l'adhésion de la MAR Fait à, le, le	